ART. 68 SEXIES N° 65

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 juin 2016

### RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3833)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º 65

présenté par Mme Gaillard

-----

#### **ARTICLE 68 SEXIES**

`					
A l'alináa	12	substituer	01117	mata	
A i aimea	. 15.	substituer	aux	mots	

« des 1° et »

le mot:

« du ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement légistique : un décret simple suffit pour préciser le  $1^{\circ}$  ; le décret en Conseil d'État n'est nécessaire que pour le  $2^{\circ}$  du I.